

Commission de toponymie

**Rapport
annuel
1994-1995**

Le contenu de cette publication a été rédigé
par la Commission de toponymie.

Cette édition a été produite par :
Les Publications du Québec
1500 D, boulevard Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec) G1N 2E5

Dépôt légal – 1995
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-16446-X
ISSN 0714-2145

© Gouvernement du Québec, 1995

Tous droits réservés pour tous pays.
Reproduction par quelque procédé que ce soit
et traduction même partielles, interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec

Monsieur Roger Bertrand
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française,

Louise Beaudoin

Québec, septembre 1995

Madame Louise Beaudoin
Ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel
de la Commission de toponymie pour la période du
1^{er} avril 1994 au 31 mars 1995.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expres-
sion de ma considération très distinguée.

Le président,

Henri Dorion

Québec, septembre 1995

Table des matières

Introduction 11

1. Les dominantes de l'année 1994-1995 13

2. L'organisation et les ressources de la Commission 15

2.1 L'organigramme 15

2.2 Les ressources humaines 15

2.3 Les ressources financières 16

2.4 Les instruments de gestion 16

2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes 16

2.4.2 Le Fichier des toponymes populaires 17

2.4.3 Les archives et la documentation 17

2.4.4 GESDOC : le système de gestion documentaire 17

2.4.5 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels 17

3. Les décisions des commissaires 19

3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes 19

3.1.1 Les toponymes 19

3.1.2 Les odonymes 19

3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives 19

3.2 La langue des noms officialisés 20

3.3 Les politiques et les normes 20

4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise 21

4.1 L'Administration centrale 21

4.1.1 Les espaces protégés 21

4.1.2 Les édifices publics 21

4.1.3 Les divisions de recensement 21

4.1.4 La vérification toponymique 21

4.1.5 L'évaluation toponymique 22

4.1.6 La collaboration avec Hydro-Québec 22

4.2 Les municipalités 22

4.2.1 Les noms de municipalités 22

4.2.2 Les haltes routières 22

4.2.3 Les ponts 22

5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens 23

5.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zecs) 23

5.2 Les pourvoies 23

5.3 Le milieu autochtone 24

5.4 Les consultations toponymiques 24

6. Les relations avec les organismes non québécois 27

6.1 La scène canadienne 27

6.2 La scène internationale 27

7. La recherche 29

7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec 29

7.2 La terminologie géographique 29

7.3 Les gentilés 30

8. Les communications 31

8.1 L'information et les relations publiques 31

8.2 Les publications 31

Tableaux

1 — L'organigramme 15

2 — Les effectifs permanents par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1995 15

3 — L'état du budget pour l'année 1994-1995 16

4 — Le contenu de la banque de données TOPOS 17

5 — Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1994-1995 20

6 — Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années 20

7 — La répartition régionale des dossiers des pourvoies existantes en 1994-1995 24

8 — La répartition des consultations selon les thèmes 25

9 — La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs 25

10 — La participation de la Commission de toponymie à des salons 31

Les membres de la Commission de toponymie

Henri Dorion
Président

Georges Bacon
Commissaire

Jean-René Côté*
Commissaire

Jules Dufour
Commissaire

Jacques Lacoursière**
Commissaire

Anne MacLaren
Commissaire

Monette Malewski***
Commissaire

Cécyle Trépanier
Commissaire

Secrétaire de la Commission
Denis Tremblay

* à partir du 17 août 1994

** à partir du 25 mai 1994

*** jusqu'au 16 août 1994

Introduction

Le plan de présentation de ce quinzième rapport annuel de la Commission de toponymie correspond sensiblement à celui de l'an dernier, soit un bref bilan (chapitre 1), un rappel de la structure de l'organisme et des précisions sur les ressources qui ont été mises à sa disposition (chapitre 2). Les activités suscitées par le traitement et l'officialisation des noms géographiques, qui constituent l'un des points essentiels du mandat de la Commission, sont rappelées au chapitre 3. En regard de la fonction de services que doit rendre la Commission à ses clientèles, dans un contexte d'information réciproque et de collaboration, les chapitres 4, 5 et 6 rendent compte des relations qu'elle entretient, respectivement, avec l'Administration publique et parapublique québécoise, avec les autres clientèles québécoises et les citoyens et enfin avec les organismes non québécois de gestion toponymique. L'appui essentiel aux mandats d'inventaire et de traitement que constitue la recherche forme la matière du chapitre 7. Enfin, la manière dont la Commission a répondu à son mandat de diffusion est illustré au chapitre 8.

1. Les dominantes de l'année 1994-1995

Durant l'année écoulée, des noms ont été attribués officiellement à plus d'une centaine de types d'entités géographiques, pour un total de 5 480 noms géographiques. Ainsi, pour une deuxième année consécutive, la Commission a pu augmenter sa production, en termes de noms de lieux officialisés, en dépit des contractions budgétaires. Durant l'année, divers scénarios ont été envisagés pour dégager des modes d'intervention qui permettraient de relever le défi de maintenir, dans l'avenir, cette croissance de production et de productivité, tout en se soumettant aux efforts de rationalisation des ressources préconisés par le Gouvernement.

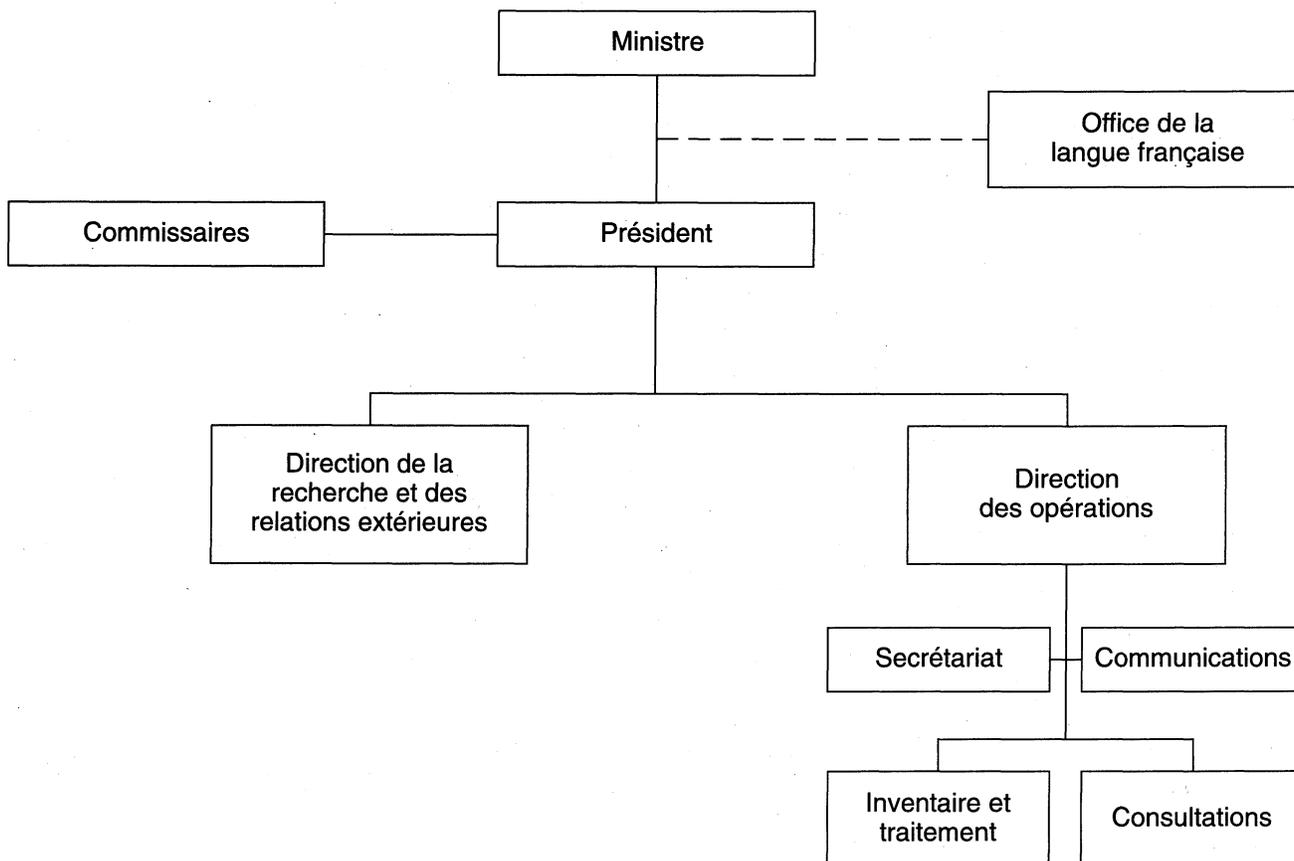
L'élément dominant de l'année écoulée est sans conteste la publication du dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*, ouvrage de près de 1 000 pages, alimenté de plus de 500 illustrations, et qui a connu un indéniable succès. Répondant à un besoin d'information et d'identification, cette publication, tout en constituant le *magnum opus* de la Commission, concrétise une préoccupation continue de la Commission de toponymie, à savoir colliger l'information sous-jacente à la dénomination géographique des lieux afin de rendre adéquatement le service à une clientèle de plus en plus nombreuse qui sollicite ce type d'information. Le programme « documentation du patrimoine toponymique du Québec » acquiert donc un caractère permanent.

La Commission a poursuivi sa politique de concertation avec les autres autorités impliquées dans la gestion toponymique, politique qu'elle entend consolider dans l'avenir. La collaboration avec Hydro-Québec a été particulièrement fructueuse et, jusqu'à maintenant, des ententes sont conclues avec 71 % des municipalités du Québec au sujet de leur odonymie.

2. L'organisation et les ressources de la Commission

2.1 L'organigramme

Tableau 1



2.2 Les ressources humaines

La Commission a terminé l'exercice financier 1994-1995 avec un total de 25 postes autorisés. À ce nombre s'ajoute un poste de cadre en transition de carrière.

De plus, elle a bénéficié du prêt d'un poste professionnel pour 12 mois et elle a accueilli trois étudiantes-stagiaires anglophones dans le cadre d'un programme d'échanges interprovinciaux, et ce, pour une durée de trois mois.

Tableau 2

Les effectifs permanents par unité administrative et par catégorie d'emploi au 31 mars 1995

	Hors cadres	Cadres supérieurs	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Bureau du président	1	—	1	1	—	3
Direction de la recherche et des relations extérieures	—	1	2	1	1	5
Direction des opérations	—	1	10	2	4	17
Total	1	2	13	4	5	25

2.3 Les ressources financières

Le budget original de la dernière année financière était de 1 639 300 \$; il a été modifié à 1 641 100 \$. Sur ce montant, un total de 1 499 876 \$ a effectivement été dépensé, dont 78 656 \$ pour le fonctionnement (loyer exclu), la Commission ayant assumé une compression budgétaire de 141 224 \$. Le tableau 3 donne le sommaire des dépenses en regard des catégories budgétaires.

Tableau 3

L'état du budget pour l'année 1994-1995

Catégories	Budget (\$)		
	Original	Modifié	Dépenses
FONCTIONNEMENT	1 638 300	1 640 100	1 499 876
01 Traitements	1 230 700	1 232 500	1 228 239
02 Autres rémunérations	—	—	—
03 Communications	86 700	86 700	25 058
04 Services	88 300	88 300	37 987
05 Entretien	3 000	3 000	1 381
06 Loyers	202 800	202 800	197 575
07 Fournitures	24 800	24 800	8 354
08 Équipement	2 000	2 000	1 282
11 Autres dépenses	—	—	—
CAPITAL	1 000	1 000	—
08 Équipement	1 000	1 000	—
Total	1 639 300	1 641 100	1 499 876

2.4 Les instruments de gestion

2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes

Toutes les opérations d'analyse et de traitement d'un toponyme font appel à l'outil de base dont s'est dotée la Commission de toponymie à savoir, sa banque de données toponymiques informatisées (TOPOS). TOPOS intervient dès après l'inventaire ou la création d'un nom de lieu en assurant sa consignation, assortie d'informations essentielles telles, la localisation en coordonnées géographiques, le statut, le type d'entité, la référence territoriale (municipalité, MRC, etc.) et parfois aussi de renseignements utiles et intéressants comme l'origine et la signification du toponyme, les motifs d'attribution du nom à un lieu donné, etc.

TOPOS apporte son support aux commissaires lorsque ceux-ci ont à statuer sur un toponyme en leur permettant d'accéder à toutes les données pertinentes consignées par les analystes dans les quelque 30 champs différents auxquels ont accès ces instances décisionnelles.

Se basant sur les résultats encourageants obtenus d'une expérience-pilote conduite avec la coopération des Publications du Québec, la Commission a entrepris de produire des extraits spécifiques moyennant une facturation pouvant lui assurer un revenu d'appoint dont elle a grand besoin.

La Commission suit de près l'évolution des discussions visant à rendre disponibles certaines banques de données gouvernementales via l'inforoute, afin d'être bien positionnée lorsque les modalités de diffusion seront arrêtées.

La banque de données TOPOS comptait, au 31 mars 1995, 285 295 entrées toponymiques soit une augmentation de 15 278 toponymes et odonymes pour la dernière année. Cette forte augmentation s'explique par un besoin de rattrapage au chapitre des avis émis par la Commission dont le rythme avait subi quelque ralentissement compte tenu de la priorité accordée au dictionnaire *Noms et lieux du Québec*. Le tableau suivant présente le contenu de TOPOS au 31 mars 1995.

Tableau 4

Le contenu de la banque de données TOPOS

Répartition selon l'appartenance linguistique	Toponymes		Odonymes		TOTAL	
	Officiels	Total	Officiels	Total	Officiels	Total
Français	81 540	126 795	50 977	81 195	132 517	207 990
Anglais	13 154	29 966	5 128	10 829	18 282	40 795
Langues amérindiennes	8 054	18 910	293	602	8 347	19 512
Inuktitut	2 640	5 900	1	11	2 641	5 911
Autres langues	1 389	2 025	600	1 161	1 989	3 186
Hybride	138	275	35	79	173	354
Indifférencié	1 929	2 582	380	567	2 309	3 149
Inconnu	2 747	3 975	266	423	3 013	4 398
TOTAL	111 591	190 428	57 680	94 867	169 271	285 295

2.4.2 Le Fichier des toponymes populaires

Ce fichier regroupe quelque 13 000 noms géographiques répertoriés alphabétiquement. Il s'agit de noms de lieux habités qui, sans être nécessairement officiels, sont couramment utilisés et servent parfois d'adresse postale. En effet, les noms de centres de villégiature, hameaux ou quartiers sont souvent utilisés à la place du nom de la municipalité à laquelle ils appartiennent.

Ce fichier, produit par la Commission, était distribué jusqu'ici par les Publications du Québec. Il est désormais disponible à la Commission sur TOPOS (extrait informatique (disquette) ou liste-papier). Au cours de la dernière année et suite à des demandes spécifiques, des produits particuliers ont été élaborés et fournis aux clientèles intéressées en plus de la distribution d'une cinquantaine d'extraits standards.

2.4.3 Les archives et la documentation

La bibliothèque de la Commission de toponymie a poursuivi l'automatisation de ses activités avec le système Best-Seller en effectuant le traitement de près de 500 documents. La consultation (catalogage d'accès public) a aussi facilité la recherche bibliographique aux personnes intéressées.

Elle possède environ 9 000 volumes, la plupart spécialisés en toponymie. Au cours de l'année, elle a fait l'acquisition de 200 nouveaux titres et s'est réabonnée à 32 périodiques susceptibles d'alimenter les chercheurs en données toponymiques, géographiques, historiques, terminologiques, culturelles et patrimoniales. Elle reçoit environ 40 bulletins d'information municipaux, constituant pour la Commission une source importante de renseignements toponymiques glanés au fil des événements.

C'est la seule bibliothèque québécoise regroupant un fonds aussi important dans ce domaine; notam-

ment une collection importante de répertoires géographiques, de rapports géologiques, de documents traitant de tous les aspects de la toponymie, de monographies paroissiales, d'atlas et de cartes géographiques.

2.4.4 GESDOC : le système de gestion documentaire

Ce système assure la conservation et la mise à jour des fichiers contenant les données descriptives des documents utilisés par les différents services de la Commission.

Plus de 640 transactions ont été effectuées au cours de l'année financière.

La Commission, en matière de gestion documentaire, a inventorié et épuré plusieurs boîtes de dossiers entreposés au Centre de documents semi-actifs.

2.4.5 L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

La Commission de toponymie a, au cours de cet exercice financier, reçu cinq demandes d'accès à l'information qui visaient des documents. Elle a pu satisfaire ces demandes.

3. Les décisions des commissaires

Le traitement des noms de lieux s'effectue selon les politiques et les normes établies par la Commission en matière de normalisation toponymique et c'est dans ce cadre que les commissaires prennent leurs décisions quant au statut à accorder à un toponyme.

3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes

Au cours du dernier exercice, les membres de la Commission de toponymie ont tenu six séances. Dans le but de faciliter la participation des commissaires et aussi par un nécessaire souci d'économie, deux réunions ont eu lieu sous forme de conférence téléphonique. Au total, 5 480 noms géographiques ont été officialisés dont 2 428 toponymes et 3 052 odonymes, soit un nombre légèrement supérieur à celui de l'année précédente (5 307) et supérieur à la moyenne des cinq dernières années (4 737). La Commission a également émis 505 avis, dont 66 avis toponymiques et 439 avis odonymiques.

3.1.1 Les toponymes

Les besoins de désigner des lacs anonymes ou incorrectement nommés, dans les zecs et les pourvoiries, ont amené des interventions sur plus de 1 420 lacs, 115 ruisseaux et rivières et sur quelques dizaines d'autres entités naturelles (anses, baies, îles, etc.). Outre ces interventions, la Commission a officialisé des noms touchant près d'une centaine d'autres types d'entités géographiques.

Concernant les avis toponymiques émis, plus de la moitié touchent la dénomination des futures municipalités qui, en cours d'année, feront l'objet de regroupement ou de changement de statut juridique. Comme par les années passées, plusieurs désignations de réserves écologiques, d'édifices et de bâtiments publics ont également fait l'objet d'avis.

3.1.2 Les odonymes

Maintenant son rythme annuel de traitement odonymique, la Commission, de concert avec les municipalités, a officialisé 3 052 odonymes et a émis 439 avis. Plusieurs interventions ont également été nécessaires suite au regroupement de municipalités ou à l'annexion de parties de territoires.

Au 31 mars 1995, l'officialisation cumulative de désignations odonymiques totalise 57 488 noms. Quant au nombre résiduel de voies de communication à traiter, il est estimé à quelque 22 000. En plus de poursuivre assidûment son programme de

normalisation, la Commission a statué sur 380 demandes d'intervention de la part des municipalités qui ont déjà complété le traitement de l'ensemble de leur dossier odonymique et qui étaient intéressées à assurer une mise à jour.

Les quatorze ententes conclues avec les municipalités au cours du dernier exercice portent donc à 1 010 (71 %) le nombre total des municipalités du Québec ayant normalisé leur corpus odonymique depuis la mise en oeuvre de ce programme en 1978. Le traitement des noms de voies de communication des 23 villages cris, naskapis et nordiques, des 6 établissements amérindiens de même que des 29 réserves indiennes n'a pas été amorcé.

3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives

Dans le cadre de son programme de désignations toponymiques commémoratives visant à assurer une reconnaissance spécifique à certaines personnes ou événements, la Commission de toponymie a répondu favorablement à dix demandes pour un hommage toponymique dont neuf ont fait l'objet d'une remise de certificat (Pointe des Bernier et Belvédère Pierre-Drapeau; Parc Martin-Prévost; le lieu-dit Périgny; Lac des Six Mille Bâisseurs; Pont Joseph-S.-Robert; Mont Léonidas-Bélangier; Pont Pauline-Vanier; Parc de la Francophonie; Mont Jean-Palardy).

La Commission s'est particulièrement impliquée dans le cadre de l'Année internationale de la famille (Pont Pauline-Vanier) par le dévoilement de ce toponyme lors du banquet de clôture d'un colloque sur la famille. De plus, en collaboration avec le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, elle a tenu à souligner le vingt-cinquième anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) par l'officialisation du toponyme Parc de la Francophonie qui désigne un parc de la colline Parlementaire.

Dans le but de répondre à diverses demandes de dénominations de lieux par des requérants et pour alimenter le programme de désignations toponymiques commémoratives, 35 nouvelles notices biographiques concernant autant de Québécois et de Québécoises qui se sont distingués par leurs réalisations et leurs implications au Québec et ailleurs, ont été préparées. Ces noms se sont ajoutés à la banque de noms de la Commission de toponymie qui compte près de 500 entrées.

3.2 La langue des noms officialisés

Le tableau 5 montre la répartition, selon leur appartenance linguistique, des toponymes et des odonymes officialisés en 1994-1995, tandis que le tableau 6 présente l'évolution du profil linguistique de la toponymie québécoise durant les cinq dernières années. L'augmentation du nombre de noms anglais par rapport à 1993-1994 est à noter; elle est attribuable à des travaux effectués du côté de territoires de pêche sportive dont les clientèles anglo-canadienne et amé-

ricaine ont laissé une empreinte vivante dans les noms usuels de lacs et de fosses à saumon. Par ailleurs, on assiste en même temps à une diminution importante du nombre de noms inuits officialisés, en regard de l'année dernière; cette pause, qui n'annonce pas la fin prochaine du traitement de ces noms spécifiques au Nord-du-Québec, est conjoncturelle; elle s'explique par le besoin pressant d'introduire dans la banque TOPOS un vaste corpus de noms de voies de communication resté à l'état manuscrit à ce jour.

Tableau 5

Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1994-1995

Appartenance linguistique	Toponymes		Odonymes		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Français	1 844	75,9	2 644	86,6	4 488	81,9
Anglais	383	15,8	315	10,3	698	12,7
Langues amérindiennes	56	2,3	26	0,9	82	1,5
Inuktitut	7	0,3	0	0	7	0,1
Autres	138	5,7	67	2,2	205	3,8
TOTAL	2 428	100	3 052	100	5 480	100

Tableau 6

Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années

Appartenance linguistique	1990-1991		1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995	
	Nombre	%								
Français	1928	73,0	4739	86,0	4182	86,3	4464	84,1	4488	81,9
Anglais	454	17,2	622	11,3	463	9,5	442	8,3	698	12,7
Langues amérindiennes	184	7,0	42	0,8	72	1,5	94	1,8	82	1,5
Inuktitut	17	0,6	9	0,2	0	0,0	174	3,3	7	0,1
Autres langues	37	1,4	69	1,2	81	1,7	88	1,6	92	1,7
Hybride	1	0,0	2	0,0	2	0,1	3	0,1	6	0,1
Indifférencié	7	0,3	11	0,2	15	0,3	14	0,3	31	0,6
Inconnu	13	0,5	18	0,3	29	0,6	28	0,5	76	1,4
TOTAL	2641	100	5512	100	4844	100	5307	100	5480	100

3.3 Les politiques et les normes

La Commission de toponymie a normalisé le traitement de la nomenclature d'entités administratives à caractère historique comme les sites historiques, les sites archéologiques et les arrondissements historiques. Elle a normalisé de la même façon celui des arrondissements naturels. Seuls seront désignés comme tels les lieux reconnus ainsi en vertu de la *Loi sur les biens culturels* et seront identifiés comme « site historique », « site archéologique », « arrondissement historique » ou « arrondissement naturel », suivant le cas.

Par ailleurs, afin de s'assurer du caractère d'actualité des politiques et des normes toponymiques relatives au choix et à l'écriture des noms de lieux, un dossier d'information a été constitué à l'intention des membres de la Commission, comme aide à la prise de décision.

Enfin, le traitement des noms de bassins hydrographiques a fait l'objet d'un document préparé à l'intention du ministère de l'Environnement et de la Faune.

4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise

4.1 L'Administration centrale

4.1.1 Les espaces protégés

Le Québec compte plusieurs territoires dont les ressources biogéographiques font l'objet d'une protection législative particulière. Les noms de ces territoires doivent respecter les normes toponymiques gouvernementales en matière de choix et d'écriture, ce qui amène la Commission de toponymie à fournir des avis au sujet de la nomenclature de ces territoires et, ultimement, à l'officialiser.

Ainsi, la Commission a-t-elle officialisé les noms de six réserves écologiques (Réserve écologique des Caribous-de-Jourdan, Réserve écologique des Dunes-de-la-Moraine-d'Harricana, Réserve écologique des Grands-Ormes, Réserve écologique des Îles-Avelle-Wight-et-Hiam, Réserve écologique de la Matamec, Réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie). Elle a par ailleurs officialisé le nom Parc de conservation du Mont-Mégantic, de même que ceux de deux zones d'exploitation contrôlée : Zec de la Rivière-à-Mars et Zec de la Rivière-Saint-Jean-du-Saguenay. Le nom d'une forêt d'enseignement et de recherche a également retenu l'attention de la Commission : Forêt d'enseignement et de recherche du Lac-Duparquet est une dénomination qui a reçu un avis favorable.

Par ailleurs, trois sites historiques protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels* ont vu officialiser leur nom par la Commission : Site historique de la Chute-Montmorency, Site historique de La Grave et Site historique du Village-Minier-de-Bourlamaque.

4.1.2 Les édifices publics

La Commission de toponymie, dans le cadre du programme de dénominations des édifices publics et autres bâtiments a formulé deux avis favorables pour le centre communautaire Nathalie-Croteau, à Brossard, et le centre municipal de Saint-Jean-Port-Joli. De plus, elle a officialisé les noms Centre culturel Marie-Fitzbach, à Saint-Georges, en Beauce, et Édifice Gérard-D.-Levesque, pour le bâtiment où est logé le ministère des Finances, à Québec. Aussi, les noms de la bibliothèque Alain-Grandbois, à Saint-Augustin-de-Desmaures, et de la bibliothèque Marie-Bonenfant, à Saint-Jean-Port-Joli, ainsi que du centre communautaire Jacques-Charette, à Sainte-Ursule, et du centre communautaire Tétreau, à Hull, ont été officialisés au cours de l'année. Par ailleurs, à la

requête de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, trois noms de camps s'inscrivant dans le projet de dénomination des infrastructures (camp, sentier, belvédère, etc.) sur l'île aux Basques ont été officialisés.

4.1.3 Les divisions de recensement

La nomenclature officielle des divisions de recensement a fait l'objet d'une mise à jour. Depuis le recensement de 1991, ce sont les MRC qui servent de base territoriale géostatistique. La mise en vigueur du nouveau découpage a rendu désuète la nomenclature et le découpage qui étaient jusqu'alors calqués sur les divisions de recensement mises en place pour le recensement de 1931, moyennant quelques ajustements; ce découpage correspondait grosso modo aux anciennes municipalités de comté. La Commission a donc retiré son statut officiel à ces noms et elle a officialisé un nouveau corpus basé sur la nomenclature des MRC.

4.1.4 La vérification toponymique

Afin de s'assurer que seule la toponymie officielle soit diffusée par les organismes de l'Administration, la Commission offre un service conseil qui vise à ce que les grands utilisateurs de toponymes, comme les ministères et organismes à vocation territoriale, diffusent une toponymie de qualité, c'est-à-dire conforme à la nomenclature géographique officielle.

Dans ce cadre, la Commission a notamment proposé certaines corrections au contenu toponymique de la *Carte routière du Québec* et a procédé à la vérification complète de celle intitulée *Les réseaux intermodaux du Saint-Laurent* (versions française et anglaise) pour le compte du ministère des Transports. La Commission a aussi procédé à la vérification d'ouvrages pour le compte du Musée de la civilisation et du ministère de l'Éducation.

Au cours de cette année, plus de 18 140 toponymes ont été vérifiés, corrigés ou ajoutés au besoin et cela, sur quelque 207 cartes et plans qui ont été soumis par les principaux ministères et organismes à vocation territoriale. Il s'agit d'une diminution de 8 360 toponymes par rapport à 1993-1994. Cela s'explique, en partie, par l'implantation de la cartographie numérique qui facilite la mise à jour toponymique et permet de produire des documents cartographiques qui reflètent correctement la toponymie officielle.

4.1.5 L'évaluation toponymique

Conformément à un protocole établi entre la Commission et le Bureau d'approbation du matériel didactique du ministère de l'Éducation, trois ouvrages ont été soumis pour évaluation de leur contenu toponymique. Un atlas, un dictionnaire et une série de dix dossiers pédagogiques ont ainsi été évalués et leur contenu jugé conforme.

4.1.6 La collaboration avec Hydro-Québec

Le *Guide de toponymie* d'Hydro-Québec a été lancé à Montréal le 13 décembre 1994. Cet ouvrage est l'aboutissement d'une fructueuse collaboration de membres du personnel d'Hydro-Québec, de la Société d'Énergie de la Baie James et d'une personne-ressource de la Commission, au sein d'un comité de toponymie formé pour la circonstance. Le *Guide* explique les différentes règles d'écriture pertinentes aux noms des installations électriques de la société d'État, de même qu'il recense les 1 500 principales installations au sein des quatre index suivants : les centrales, les postes, les barrages et les réservoirs. La Commission a entrepris la tâche consistant à accorder un statut officiel aux toponymes hydro-québécois qui répondent à ses normes et critères, concrétisant en cela la fructueuse collaboration qui a présidé à la confection du *Guide*.

4.2 Les municipalités

4.2.1 Les noms de municipalités

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, la Commission a été saisie de 25 demandes d'avis en regard de changements de noms ou de statuts ou encore concernant le choix de noms pour des nouvelles municipalités issues de regroupements. Dans ce cadre, 32 avis favorables et un défavorable ont été émis. La Commission a, par ailleurs, procédé à l'officialisation de 28 noms de municipalités ayant antérieurement fait l'objet d'avis favorables.

4.2.2 Les haltes routières

Le ministère des Transports gère un réseau de quelque 115 aires de service constituées de haltes routières et de belvédères. Les appellations retenues pour celles-ci sont en majorité inspirées d'éléments physiques du milieu (Halte des Monadnocks), de références administratives (Halte de L'Islet-sur-Mer, Halte de Calixa-Lavallée) et historiques (Halte Catherine-Day, Halte du Curé-Normandin) et autres. Un premier groupe de 93 noms de haltes routières avaient déjà été officialisés suivi, cette année, de l'officialisation de 21 autres en plus des correctifs apportés pour deux autres. Dans le cadre du même projet, certaines municipalités en ont profité pour faire

reconnaître officiellement les noms de haltes routières et de belvédères, à caractère municipal, sur leur territoire respectif.

4.2.3 Les ponts

Avec la très bonne collaboration des municipalités contactées et l'appui du ministère des Transports, la Commission de toponymie a progressé dans son programme d'inventaire et de dénomination des ouvrages d'art (ponts, ponceaux, échangeurs, etc.) au Québec. Son action s'est notamment déroulée dans une dizaine de régions administratives dont la Montérégie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie-Bois-Francs, Québec, le Bas-Saint-Laurent, les Laurentides, la Chaudière-Appalaches et autres. Au cours de l'année, 184 noms de ponts, de ponceaux et d'échangeurs ont été officialisés pour un total de 1 422 noms d'ouvrages d'art, soit près de 44 % de ce corpus toponymique susceptible d'être dénommé officiellement.

5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens

5.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zecs)

La Commission a officialisé 829 nouveaux toponymes localisés sur les territoires de six zecs et sur un territoire libre environnant.

La dénomination des lacs de la zec de Kipawa, commencée l'année dernière dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, s'est poursuivie et 86 nouveaux toponymes décidés par la zec à partir de 1989, date de sa création, furent officialisés. La désignation des entités encore innommées (150 environ) est suspendue jusqu'à ce que les nouvelles autorités se réunissent pour prendre connaissance de cet important dossier.

La toponymie de trois zecs contiguës, à la jonction nord des régions de la Mauricie-Bois-Francs, de Lanaudière et des Laurentides, a été finalisée à partir de l'élément déclencheur que fut l'obtention d'une carte de l'année 1938 du club Oriskany, comportant plus de 600 noms, gracieusement fournie par les « Amis de l'Oriskany ». La zec Frémont utilisait déjà en majorité les noms du club et 153 nouveaux toponymes furent officialisés. Quant aux zecs Flamand (26 nouveaux toponymes) et du Gros-Brochet (219 nouveaux toponymes) qui seront fusionnées, elles ont adopté quelques noms de l'ancien club désignant des entités encore innommées officiellement, tandis qu'elles ont conservé leurs toponymes pour les autres entités. La partie ouest du territoire de la zec du Gros-Brochet a demandé un traitement spécial, comportant des noms attikameks officiels doublés de noms français ou anglais utilisés par la zec, qui n'envisage pas l'usage des toponymes amérindiens considérant la difficulté de les mémoriser. Ces toponymes font l'objet d'une nouvelle étude par la Commission en concertation avec la nation attikamek.

Dans le cadre d'une enquête toponymique effectuée dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Commission a officialisé 49 noms de fosses à saumon de la zec de la Rivière-York et 13 de celle de la Rivière-Matane. Les deux zecs ont utilisé des principes dénominatifs semblables, en retenant des caractéristiques physiques et toponymiques du milieu.

Enfin, la Commission a procédé à l'officialisation de quelque 260 noms de lacs de la zec des Passes,

dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La méthode de travail retenue a fait appel à une consultation étroite des autorités qui ont été tenues constamment informées de l'analyse technique effectuée pour chaque nom qu'elles avaient proposé. Les noms retenus ont un rapport réel ou plausible avec le milieu géographique ou toponymique. On a abondamment eu recours aux éléments suivants : les données de la végétation et de la faune, notamment les appellations populaires de plantes et d'animaux, les données de la géographie et de la petite histoire locales, les toponymes ou parties de toponymes associés à des lieux proches des lacs à nommer.

5.2 Les pourvoies

La Commission a poursuivi son programme d'inventaire des noms de lieux sur les territoires des pourvoies du Québec. En vigueur depuis 1988, ce programme a pour objectif d'identifier conformément aux normes et critères de choix de la Commission, toutes les entités comprises dans ces territoires et aussi d'amener les pourvoyeurs à utiliser la toponymie officielle des lieux déjà dénommés. Au cours de l'année, 120 démarches telles que lettres, télécopies, rencontres et appels téléphoniques ont été effectuées afin de rejoindre les pourvoyeurs. Ces interventions ont permis de parachever la toponymie de dix-huit dossiers de pourvoies et de proposer l'officialisation de 407 toponymes situés dans plusieurs régions administratives du Québec mais principalement dans celles de la Mauricie-Bois-Francs, de Lanaudière et des Laurentides.

Maintenant, c'est à près de 52 % qu'est complété le traitement de la toponymie sur le territoire des pourvoies, c'est-à-dire un pourcentage moindre que l'année dernière, puisque se sont ajoutées 21 nouvelles pourvoies. Au total, depuis 1988, il y eut 687 pourvoies, dont 81 n'existaient plus ou n'avaient pas renouvelé leur permis en 1994-1995. De ce nombre, 377 ont vu leurs dossiers finalisés. L'opération a généré 3 162 propositions de toponymes pour identifier officiellement autant d'entités du Québec. Le tableau 7 présente la répartition des dossiers traités selon la région, pour les pourvoies existantes en 1994-1995.

Tableau 7

La répartition régionale des dossiers des pourvoies existantes en 1994-1995

Région	Pourvoies	Dossiers finalisés	%
Bas-Saint-Laurent	11	4	36,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	38	30	78,9
Québec	25	16	64,0
Mauricie-Bois-Francs	74	45	60,8
Estrie	5	3	60,0
Outaouais	90	54	60,0
Abitibi-Témiscamingue	96	40	41,7
Côte-Nord	90	43	47,8
Nord-du-Québec	73	7	9,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	1	20,0
Chaudière-Appalaches	17	9	52,9
Lanaudière	24	18	75,0
Laurentides	55	41	74,5
Montérégie	3	2	66,7
Total	606¹	313²	51,7

1. De ce nombre, 191 sont des pourvoies à droits exclusifs.

2. De ce nombre, 140 sont des pourvoies à droits exclusifs.

5.3 Le milieu autochtone

En vue de produire un constat sur la toponymie usuelle des Algonquins l'an prochain, les relevés de terrain se sont poursuivis principalement dans les secteurs de Grand-Lac-Victoria, Lac-Rapide, Lac-Barrière, Winneway, Hunter's Point, Témiscamingue et Kitigan Zibi. Accompagné d'un Ancien et en collaboration avec la société Matcote8eia, un enquêteur de la Commission a interviewé quelques dizaines d'informateurs algonquins qui lui ont fourni plus de 500 noms autochtones identifiant les principaux lieux du territoire qu'ils fréquentent.

5.4 Les consultations toponymiques

Cette année, un total de 3 217 requêtes d'informations ont été acheminées au Service des consultations de la Commission, nécessitant plus d'une année/personne de travail. Certaines consultations étant à volets multiples, un nombre de 3 652 thèmes ont été abordés avec la clientèle. Le tableau 8 répartit quantitativement les sujets traités dont les principaux sont : les publications (suite à la participation de l'organisme au lancement du dictionnaire *Noms et Lieux* au Salon du Livre de Montréal), la graphie, la nomenclature officielle, les règles d'écriture, l'origine et la signification des toponymes, la procédure d'officialisation et la localisation des entités, pour un total de 77,2 % des demandes. Les consultations toponymiques répondent aux requêtes de deux groupes égaux d'utilisateurs. Le secteur privé, en hausse de 7 %, qui regroupe des entreprises, des citoyens, des

pigistes et des associations ou sociétés à but non lucratif, compte pour 50 % des demandes de renseignements, si on y ajoute le 1 % en provenance des médias. Le secteur public se partage l'autre moitié des avis donnés par le personnel de la Commission.

Le tableau 9 présente la répartition des consultations selon les catégories de demandeurs.

Tableau 8

La répartition des consultations selon les thèmes

Les thèmes	Nombre	%
Publications	797	21,8
Graphie des toponymes	592	16,2
Nom officiel pour une entité ou un territoire	438	12,0
Règles d'écriture	311	8,5
Origine et signification d'un toponyme	298	8,2
Procédure d'officialisation	196	5,4
Localisation des toponymes	187	5,1
Gentilés	102	2,8
Critères de choix	92	2,5
Suivi administratif d'un dossier	79	2,2
Noms de municipalités	73	2,0
Terminologie géographique	72	2,0
Géographie générale	65	1,8
Régionymie	58	1,6
Aspects juridiques	52	1,4
Divers	52	1,4
Établissements amérindiens et inuits	49	1,3
Terminologie géographique	31	0,8
Copies de cartes	24	0,7
Édifices, salles, écoles	23	0,6
Fichier des toponymes populaires	21	0,6
Numérotation d'immeubles	19	0,5
Affichage	11	0,3
Genre et prononciation des toponymes	10	0,3
Total	3 652	100

Tableau 9

La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs

Les demandeurs	Nombre	1994-1995 %	1993-1994 %	1992-1993 %
Citoyens et pigistes	1 135	35,2	14,5	16,4
Ministères et organismes publics québécois (excluant l'Office de la langue française)	687	21,4	26,7	31,4
Municipalités	446	13,9	17,5	16,4
Entreprises privées	321	10,0	18,7	15,3
Gouvernement du Canada	160	5,0	5,2	5,6
Organismes scolaires	122	3,8	5,5	4,6
Associations et sociétés à but non lucratif	120	3,7	3,2	—
Organismes parapublics	105	3,3	4,3	5,0
Office de la langue française	81	2,5	2,9	4,2
Médias	40	1,2	1,5	1,1
Total	3 217	100	100	100

6. Les relations avec les organismes non québécois

6.1 La scène canadienne

Les relations que la Commission entretient avec les autorités toponymiques provinciales et territoriales se font soit directement, notamment avec les provinces limitrophes soit par l'intermédiaire du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG), comme elle le fait pour ses relations avec les ministères du gouvernement fédéral. Le CPCNG est composé de 26 membres soit nommés par les provinces et territoires du Canada, soit délégués par des ministères fédéraux.

À titre de membre du Comité permanent canadien, la Commission a participé à des échanges d'informations et de techniques de gestion toponymique visant à favoriser la normalisation, à l'échelle canadienne, du traitement des noms de lieux et de la terminologie géographique, contribuant ainsi à l'élaboration et à l'implantation de normes internationales préconisées par les six Conférences et les dix-sept sessions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

La Commission a participé à la réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques et à ses comités consultatifs à Victoria, Colombie-Britannique, du 27 au 30 septembre; elle a apporté sa contribution sur divers points : l'automatisation des bases de données toponymiques; la recherche d'un niveau fondamental de collecte sur le terrain, y compris les noms autochtones; le *Répertoire national concis* (canadien).

Comme à chaque année, la Commission a assuré une présence active à la réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique qui s'est tenue à Calgary, en 1994.

6.2 La scène internationale

Le président de la Commission, de même que son adjoint, ont participé à la dix-septième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques, tenue à New York en juin 1994. À cette réunion, qui a regroupé 73 membres répartis dans dix-neuf divisions géographico-linguistiques, les discussions ont notamment porté sur des dossiers dans lesquels la Commission de toponymie est active : les répertoires nationaux concis; la terminologie toponymique; les systèmes de romanisation; le principe d'univocité. Des solutions innovatrices appliquées par le Québec y ont été discutées, notamment au niveau du traitement informatisé,

des systèmes de localisation des données cartographiques, de la confection de répertoires, du traitement des noms de lieux autochtones.

Le président a participé aux travaux d'une séance préparatoire de la Division romano-hellénique du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques qui a eu lieu à Paris du 26 avril au 2 mai. C'est le 15 juin que s'est tenue à New York, la réunion plénière de cette division géographico-linguistique. Ont participé à cette réunion des représentants de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce, de Chypre et du Québec. Un programme de travail pour les deux années à venir a été établi, notamment pour la production d'un éventuel guide de normalisation contenant des directives toponymiques à l'intention des éditeurs de cartes et autres diffuseurs de toponymie dans les pays de langue romane. Des échanges ont eu lieu sur la confection de répertoires concis (France, Italie, Espagne, Québec).

Dans le cadre du protocole de coopération France-Québec, deux membres de la Commission nationale de toponymie de France, organisme créé au sein de la Commission nationale de l'information géographique de France, ont effectué une mission technique auprès de la Commission de toponymie du Québec du 5 au 9 décembre. Les principaux sujets abordés furent la normalisation des noms géographiques, les exonymes français, la toponymie parallèle Québec-France, le système informatique TOPOS. Les deux délégués ont aussi assisté à une réunion régulière de la Commission de toponymie.

Parmi les visiteurs de marque reçus à la Commission, il faut mentionner la présence, en octobre, de M. Jun'ichi Kaneko, de l'Institut des levés géographiques du ministère de la Construction du Japon et représentant de ce pays au Groupe d'experts des Nations Unies par les noms géographiques. Des échanges d'informations ont eu lieu avec l'Afrique du Sud, la Belgique, le Brésil, l'Estonie, l'Irlande, le Sénégal, Israël et le Royaume-Uni.

7. La recherche

7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec

La recherche et la documentation du patrimoine toponymique constituent une des activités importantes liées aux devoirs attribués à la Commission. C'est que les noms géographiques ne traduisent pas uniquement des codes de localisation des lieux qui composent le territoire. Ce sont aussi des témoins, pour ainsi dire permanents, de phénomènes naturels, d'événements ou de sentiments individuels et collectifs et la consignation, dans la base de données, des informations disponibles en ce sens fait l'objet d'une préoccupation continue, ce qui permet de répondre adéquatement aux consultations que demande le public à la Commission.

La Commission a lancé, en novembre 1994, le dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*. Ce volume est à la fois un outil de référence précis et un ouvrage de prestige.

En un peu plus de 6 000 rubriques, 500 photographies et cartes couleurs, l'ouvrage grand format, de près de 1 000 pages, raconte l'histoire de plus de 20 000 toponymes. Réserves écologiques, municipalités et cantons, régions administratives et circonscriptions électorales, villages nordiques, réserves et villages amérindiens y sont exhaustivement répertoriés. Selon l'importance physique des lieux, leur poids historique, leur situation géographique, leur originalité ou leur intérêt linguistique patrimonial, voire folklorique, des centaines de hameaux et d'accidents géographiques s'y trouvent également.

L'élaboration du Dictionnaire a demandé plus de dix années de recherche à une soixantaine de personnes au total regroupées au sein de la Commission. Pour collaborer à ce vaste projet, l'organisme a fait appel principalement à des géographes, des historiens, des linguistes, des photographes, des informaticiens, des cartographes. Peu après la parution de l'ouvrage, les Publications du Québec ont dû doubler le tirage initial, de 3 000 exemplaires.

La poursuite de la recherche relative à l'origine et la signification des noms de lieux, dont le Dictionnaire est un produit de parcours, constitue une des composantes essentielles et continues des préoccupations courantes de la Commission.

Plusieurs activités de relations publiques ont été organisées autour du Dictionnaire. Ainsi, deux lancements, l'un à Québec et l'autre à Montréal, sous la présidence d'honneur des ministres responsables des Publications du Québec et de la Commission de topo-

nymie ont souligné la parution de cet ouvrage. Le lancement, qui a eu lieu dans la métropole, s'est fait dans le cadre du Salon du Livre de Montréal où la Commission participait aussi à titre d'exposant afin de bien faire connaître le nouvel ouvrage. Pour annoncer cette nouvelle publication, la Commission s'est jointe aux Publications du Québec et a émis 25 communiqués de presse régionaux, pour la plupart. Près d'une quinzaine d'entrevues dans les médias sont venues s'ajouter à la campagne de promotion entourant le Dictionnaire. La couverture de presse pour cet ouvrage a été excellente.

7.2 La terminologie géographique

La reprise prochaine de l'activité terminologique de manière intensive à la Commission de toponymie a suscité, au cours de 1994-1995, un réexamen de la pratique terminologique suivie jusqu'alors de même que de la politique qui la sous-tend. Ainsi, ont été réévaluées les modalités de traitement du corpus terminologique, de la sanction des dossiers — avis de normalisation, avis de recommandation, avis internes —, de l'implication de l'Office de la langue française et de la composition du comité d'examen des termes et définitions fixés.

Un consensus s'est dégagé autour du confinement des avis terminologiques aux types d'entités géographiques qui supportent les toponymes afin de sauvegarder les éléments génériques spontanés ou vernaculaires qui coiffent fréquemment des entités naturelles.

Le dossier retenu en priorité porte sur le vocabulaire des espaces verts, notamment celui qui affecte les divers types de parcs.

Au cours de l'année écoulée, compte tenu du travail occasionné par la préparation du dictionnaire *Noms et lieux du Québec*, une seule recherche terminologique a été menée, à la demande de la Ville de Québec, sur les termes *parc linéaire*, *petit parc* et *aire*.

Enfin, des recherches ont été effectuées en vue de la transposition en français du *Dictionary of toponymic terminology* préparé par le Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques. La traduction de ce document s'effectue en collaboration avec la Commission de toponymie de l'IGN (Institut géographique national), en France. Le

corpus comporte 227 entrées accompagnées d'une définition et 147 renvois.

7.3 Les gentilés

Fondée sur le pouvoir d'avis dont elle dispose à l'endroit du gouvernement et des organismes de l'Administration en matière de toponymie, l'action de la Commission s'exerce dans le domaine de la dénomination collective des Québécois en regard du lieu où ils habitent. À cet égard, elle recueille, consigne et diffuse toute information concernant les diverses collectivités d'ici. Elle met de plus au service de tout groupe ou de toute personne qui le souhaite son expertise et son aide technique en ce domaine.

Au cours de 1994-1995, 34 nouvelles dénominations collectives ont été recueillies, portant ainsi à 1 611 le nombre total de formes existantes connues au 31 mars 1995. En ce qui concerne le monde municipal, vingt et une nouvelles appellations ont été inventoriées, parmi lesquelles huit ont été nommément reconnues par les membres d'autant de conseils municipaux. En outre, trois gentilés municipaux déjà usités ont reçu la sanction « officielle » que constitue l'adoption d'une résolution municipale formelle.

Au chapitre des consultations, 102 personnes oeuvrant dans les milieux municipal, administratif, gouvernemental, scolaire, de la recherche tout comme de simples citoyens ont contacté la Commission au sujet des gentilés.

8. Les communications

Les activités de communication ont été réalisées dans deux champs spécifiques : d'une part, l'information et les relations publiques et d'autre part les publications.

8.1 L'information et les relations publiques

Faisant l'objet d'une sérieuse analyse coûts/bénéfices compte tenu des ressources restreintes, les activités d'information et de relations publiques sont orientées vers les besoins des principales clientèles de la Commission, les organismes à vocation territoriale, ceux à vocation culturelle, historique et patrimoniale et aussi le grand public.

La Commission profite de ces occasions de visibilité pour mieux faire connaître son mandat, ses poli-

tiques, ses programmes, ses réalisations ainsi que ses publications, et aussi pour promouvoir l'emploi et le développement d'une toponymie de qualité chez les utilisateurs et diffuseurs de celle-ci.

Au cours de l'année, la Commission a ainsi participé, avec son stand d'information, à trois congrès ou salons (voir le tableau 10). Un effort particulier a été fait afin de rejoindre le grand public de la région de Montréal lors de deux participations à des salons tenus dans cette ville.

De plus, quelques conférences ont été données par des membres du personnel ou par le président à divers organismes sur des sujets d'intérêt toponymique. Des entrevues dans les médias sont venues compléter la diffusion d'informations.

Tableau 10

La participation de la Commission de toponymie à des salons

Activité	Date	Lieu
Salon de la Municipalité	5 et 6 mai 1994	Québec
Salon du Monde des Affaires	29 septembre au 2 octobre 1994	Montréal
Salon du Livre	17 au 22 novembre 1994	Montréal

8.2 Les publications

Trois publications ont été produites :

- *Gazette officielle du Québec*, 21^e publication des décisions couvrant la période de 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1994; n^o 38A (24 septembre 1994).
- *Rapport annuel 1993-1994*.
- *Noms et lieux du Québec*, dictionnaire illustré (1^{ère} et 2^e éditions).

Compte tenu des ressources affectées au Dictionnaire et mis à part cette parution, la Commission, au chapitre des publications, s'en est tenue cette année au strict minimum. Ainsi, elle a réalisé les documents qu'elle se doit de diffuser quant à ses décisions et ses activités en relation immédiate avec son mandat.

Composition typographique : Mono-Lino inc.
Achévé d'imprimer en septembre 1995
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville